



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 18 novembre 2022

Opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État en Haute-Savoie.
Du vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2022

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise **une opération d'abandon simplifié** d'armes à l'État, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, on estime qu'au moins 2 millions de nos concitoyens détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des Première et Seconde Guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Par cette opération, nous voulons offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

L'opération d'abandon simplifié d'armes à l'État se déclinera sur tout le territoire métropolitain et dans certains territoires d'Outre-mer.

Dans le département de la Haute-Savoie, le dispositif se présente ainsi :

1) Vous souhaitez vous séparer de ces armes

Vous pouvez vous rendre dans les sites de collecte suivants :

- Commissariat d'Annecy, 15 rue des marquisats 74000 Annecy
- Brigade de gendarmerie de Reignier-Esery, 28 route de Cry, 74930 Reignier-Esery
- Brigade de gendarmerie de Bonneville, 789 avenue de Genève, 74130 Bonneville
- Brigade de gendarmerie de Douvaine, 2 rue de Mont de Boisy, 74140 Douvaine

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

1/2

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex

Ces restitutions d'armes et de munitions se feront sans formalités administratives auprès des policiers et gendarmes présents sur les sites dédiés.

Attention : cette opération ne vise pas les armes et engins de guerre ainsi que leurs munitions, les explosifs, la poudre et les artifices. Vous ne devez en aucun cas vous déplacer avec ces éléments. Vous pouvez contacter le ☎ 04 50 33 64 05 pour organiser un enlèvement sécurisé.

2° Si vous souhaitez conserver ces armes

Vous pouvez nous contacter au ☎ 04 50 33 64 04. Des agents de l'État vous indiqueront les modalités et précaution à prendre avant de vous déplacer.

Attention : Vous ne devez en aucun cas vous déplacer avec vos armes.

3° Vous souhaitez être accompagné dans la création de votre compte sur le système d'information sur les armes (SIA)

Vous pouvez vous rendre à la fédération départementale de la chasse, située 142 impasse des Glaises, 74350 Villy-le-Pelloux où des agents de l'État vous accueilleront et aideront dans vos démarches.

Retrouvez l'ensemble des sites de collecte dans le département de la Haute-Savoie et des informations sur notre site internet : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Operation-nationale-d-abandon-simplifie-d-armes-a-l-Etat-en-Haute-Savoie>

**Préfecture de la Haute-Savoie
Bureau de la représentation et
de la communication de l'État**

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr